

PROBLEMATIQUE : La Cistude d'Europe fréquente les zones humides pour se nourrir, se reproduire, se déplacer ou hiverner. Chacune de ces activités nécessite des conditions de milieux spécifiques qu'il convient de conserver par une gestion adaptée.



© J. TROIGNON

Gestion de la végétation ligneuse des berges

Les raisons de cette pratique

Faciliter l'accès aux berges pour les activités de pêche et de loisirs

Quelles précautions vis-à-vis de la Cistude d'Europe?

Intervenir en dehors des périodes d'hivernation et d'estivation, de préférence en septembre/octobre
Utiliser, si possible, des moyens manuels : débroussailluse, tronçonneuse, à défaut une pelleteuse équipée d'un broyeur en bout de bras

Réduire les interventions en queue d'étangs au strict minimum et toujours conserver des zones de végétation dense

Les impacts sur la Cistude d'Europe

😊 Impacts positifs

⇒ Aucun

☹ Impacts négatifs

- ⇒ Risques de mortalité
- ⇒ Disparition de zones favorables aux bains de soleil
- ⇒ Diminution des surfaces favorables à l'hivernation
- ⇒ Impact global sur la faune et la flore

Gestion de la végétation aquatique

Les raisons de cette pratique

Augmenter les surfaces en eau libre pour les étangs à vocation piscicole, les étangs dédiés à la pêche de loisir, les zones de baignade,...

Quelles précautions vis-à-vis de la Cistude d'Europe?

Si cette pratique ne peut être évitée, prôner une intervention en période d'inactivité de la cistude (novembre à février) : aucune intervention entre mars et septembre

Pas de traitement chimique

Proscrire les poissons herbivores qui sont difficilement contrôlables par la suite et déstabilisent fortement le milieu

Intervenir sur plusieurs années et par secteurs pour toujours conserver un maximum de zones d'herbiers
Préférer une intervention manuelle

Laisser ressuyer les produits extraits à proximité de l'eau et par petits tas

Les impacts sur la Cistude d'Europe

😊 Impacts positifs

⇒ Aucun

☹ Impacts négatifs

- ⇒ Mesure favorable à la Tortue à tempes rouges
- ⇒ Risques de mortalité chez la cistude
- ⇒ Diminution de la surface des zones de nourrissage



© L.BARTHE

Les vidanges et assecs

Les raisons de cette pratique

- ↳ Entretien des ouvrages hydrauliques et les digues
- ↳ Reminéraliser les vases
- ↳ Limiter les opérations de curage

Quelles précautions vis-à-vis de la Cistude d'Europe?

- ↳ A réaliser de préférence au cours de la période d'activité de la cistude, si possible d'août à mi-octobre
- ↳ Ne pas baisser le niveau d'eau en hiver si l'étang doit être maintenu en assec suite à la vidange, en cas de remise en eau rapide la vidange hivernale n'est pas problématique
- ↳ Attention aux étangs situés en bord de route : l'assec peut engendrer des déplacements vers d'autres points d'eau et ainsi occasionner des écrasements routiers importants, en ce cas prévoir un dispositif de protection

Les impacts sur la Cistude d'Europe

😊 Impacts positifs

- ↳ Entretien des digues pour un étang pérenne
- ↳ Minéralisation des vases prévenant le curage

☹️ Impacts négatifs

- ↳ Disparition momentanée de l'habitat de la cistude
- ↳ Déplacements d'individus augmentant les risques de mortalité



*L'assec est soumis à l'obtention d'une autorisation administrative au titre de la loi sur l'eau
En zone Natura 2000, ou à proximité, une notice d'incidence devra être réalisée*



© LD.LERAT



© L.BARTHE



© L.BARTHE

Le curage

Les raisons de cette pratique

Restaurer/conservé la fonctionnalité de la zone en eau qui s'atterrit

Quelles précautions vis-à-vis de la Cistude d'Europe?

A n'employer qu'en cas d'extrême nécessité et toujours intervenir sur un secteur limité

Intervenir en fin d'été et en dehors des périodes d'hivernation (octobre à mars)

A réaliser sur les secteurs de plus grandes profondeurs et ne pas intervenir en queue d'étang

Laisser ressuyer les matériaux extraits à proximité du plan d'eau sans les tasser (attention à ne pas recouvrir les sites de ponte ou les zones humides annexes)

Les impacts sur la Cistude d'Europe

☺ Impacts positifs

⇒ Restauration de la fonctionnalité de l'étang

☹ Impacts négatifs

⇒ Risques de mortalité

⇒ Dégradation de l'habitat de la Cistude d'Europe

⇒ Dérangements importants pour l'ensemble de la faune et la flore

👉 *Le curage est soumis à une réglementation particulière relevant d'une demande d'autorisation au titre de la loi sur l'eau si la quantité de matériaux extraits est $\geq 2000\text{m}^3$ et d'une déclaration si elle est $\leq 2000\text{m}^3$*

En zone Natura 2000, ou à proximité, une notice d'incidence devra être réalisée

**Des questions ? Contactez
vos référents locaux :**

ⓘ En cas de nécessité d'intervention lourde sur un étang (curage important, contrôle de la végétation, action contre une espèce exotique envahissante), il peut être envisagé les actions suivantes :

Année n-2 à n-1 : création de milieux annexes (mares, fossés en eau)

Année n : vidange complète dès le mois d'avril puis début des travaux au cours de l'hiver avec une remise en eau la plus précoce possible pour que l'étang redevienne favorable dès le printemps suivant

Il est conseillé en ce cas de se rapprocher d'une structure compétente pouvant apporter son appui technique lors de la réalisation de ces opérations délicates

Pour aller plus loin :

CADI A. et FAVEROT P. 2004 - *La Cistude d'Europe, gestion et restauration des populations et de leurs habitats. Guide technique* - Conservatoire Rhône-Alpes des espaces naturels - p50 à 52.

CISTUDE NATURE 2009 - *Guide technique pour la conservation de la Cistude d'Europe en Aquitaine* - p72, 73, 75, 84.

CPIE Pays Gersois 2012 - *Guide technique pour la conservation de la Cistude d'Europe en Midi-Pyrénées* - p60.